



GROUPEMENT  
HOSPITALIER de  
TERRITOIRE

LOT-ET-GARONNE

PROJET  
MÉDICO-  
SOIGNANT  
PARTAGÉ GHT 47



Agen-Nérac



Villeneuve-sur-Lot



Marmande



La Candélie



Fumel



Penne d'Agenais



Casteljalous





GROUPEMENT  
HOSPITALIER de  
TERRITOIRE

LOT - ET - GARONNE

## GHT 47 CHIFFRES CLÉS

**1er juillet 2016**

Création du GHT 47

### Territoire départemental

44 codes PMSI  
5 361 km<sup>2</sup>  
331 271 habitants



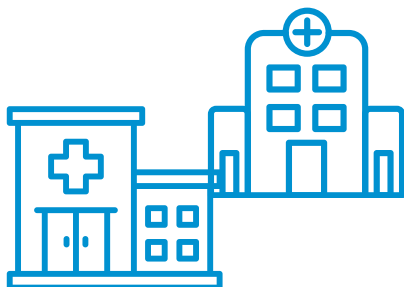
**7**

établissements membres



**13**

sites (du sanitaire et du  
médico-social)



## SOMMAIRE

|                     |   |
|---------------------|---|
| Édito               | 3 |
| Nos ambitions       | 4 |
| Notre plan d'action | 7 |

Le projet médico-soignant partagé du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Lot-et-Garonne vise à définir pour les cinq prochaines années sa stratégie médico-soignante pour répondre aux besoins du territoire.

Ce projet est issu d'une démarche participative associant les professionnels et partenaires des établissements membres, en lien avec la médecine de ville, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les représentants des usagers, qui a permis de poser un diagnostic et une stratégie pour préserver et développer le service public hospitalier au bénéfice des patients du territoire lot-et-garonnais.

Ce projet est fondé sur des valeurs de cohésion, de complémentarité, d'agilité et de solidarité qui sont partagées par les établissements membres du GHT et qui guident quotidiennement leurs actions. Il était essentiel que le GHT du Lot-et-Garonne porte un projet médico-soignant suffisamment adapté et ambitieux pour répondre collectivement aux enjeux à venir, en s'engageant à développer l'innovation et la collaboration pour un meilleur accès aux soins.

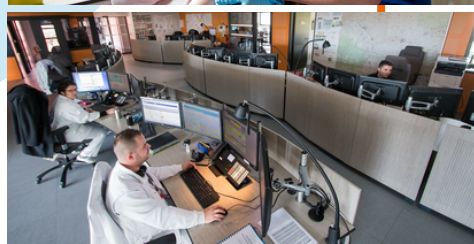
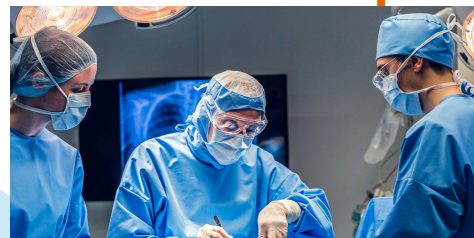
Ainsi, le projet médico-soignant partagé 2024-2029 du GHT du Lot-et-Garonne porte quatre ambitions pour permettre d'offrir aux patients du territoire une offre publique de soins de haut niveau et de proximité :

- Améliorer l'accès aux soins en soutenant les acteurs du territoire ;
- Développer l'innovation au service de la collaboration dans les établissements du GHT en soutien des parcours de soins ;
- Développer certaines filières stratégiques de soins au sein du GHT avec la mise en place d'organisations territoriales ;
- Renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels des établissements du GHT.

Fondé sur l'ambition de chacun des établissements et celle du territoire, il vise à continuer à renforcer l'offre de soins coordonnée de premier recours et de recours dans le département. Elaboré en cohérence avec le Projet Régional de Santé de Nouvelle Aquitaine 2023-2028, il vise à porter une ambition collective et développer de nouveaux axes forts.

Ensemble, nous aurons à cœur de déployer ces ambitions en actions.

# N O S A M B I T I O N S

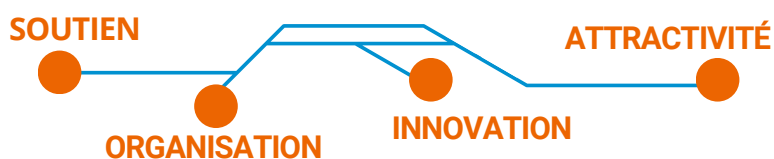


# Nos ambitions ●●

Le GHT de Lot-et-Garonne a défini quatre ambitions structurantes pour son PMSP, construites à partir de l'analyse territoriale et des besoins de santé du territoire.



*Projet Médico-Soignant Partagé du GHT Lot-et-Garonne*



# ●● Nos ambitions



1

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN SOUTENANT  
LES ACTEURS DU TERRITOIRE**



2

**DÉVELOPPER L'INNOVATION AU SERVICE DE LA  
COLLABORATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU GHT  
EN SOUTIEN DES PARCOURS DE SOINS**



3

**DÉVELOPPER CERTAINES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE  
SOINS AU SEIN DU GHT AVEC LA MISE EN PLACE  
D'ORGANISATIONS TERRITORIALES**



4

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA FIDÉLISATION DES  
PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DU GHT**



# NOTRE PLAN D'ACTION





## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN SOUTENANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE

### > Soutenir le déploiement des équipes mobiles

- . Appuyer le développement des équipes mobiles au sein du GHT et favoriser de nouveaux modes d'organisation afin de renforcer l'intervention au domicile des patients, notamment dans les zones rurales
- . Communiquer sur les activités des équipes mobiles existantes afin de renforcer leurs sollicitations
- . Uniformiser les équipes mobiles de gériatrie extrahospitalières dans le territoire
- . Intégrer le GHT dans le développement de l'équipe mobile de rééducation de la HAD et structurer des parcours de soins

### > Enrichir l'offre de soin du GHT

- . Développer les prises en charge en hôpitaux de jour (HDJ) dans le GHT, notamment pour les personnes âgées
- . Développer les consultations avancées, ou d'équipes de territoire, dès que les effectifs médicaux le permettront, dans les établissements de proximité (Nérac, Fumel, Penne d'Agenais et Casteljalous), afin d'assurer la continuité des soins et d'améliorer l'offre de proximité dans l'ensemble du territoire (par exemple en gériatrie, périnatalité, etc.)

### > Renforcer les relations entre la ville et l'hôpital

- . Renforcer les liens entre le GHT et les CPTS du territoire, le DAC 47, et les associations de patients et aidants du territoire en les intégrant aux actions du GHT et en organisant des rencontres régulières
- . Structurer et communiquer sur l'organisation des parcours de soins entre le GHT et la ville, notamment la filière dentaire
- . Organiser des formations et journées d'information à destination des professionnels de ville, notamment sur la prise en charge de la personne âgée atteinte de troubles du comportement, et valoriser les formations existantes

### > Améliorer la gestion des soins non programmés

- . Soutenir le développement du Service d'accès aux soins (SAS) porté par la ville pour améliorer la gestion des soins non programmés
- . Renforcer la coordination avec la ville pour améliorer l'orientation du patient avant son arrivée aux urgences, en fonction de ses pathologies afin d'éviter les transferts inutiles

## DÉVELOPPER L'INNOVATION AU SERVICE DE LA COLLABORATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU GHT EN SOUTIEN DES PARCOURS DE SOINS

### > Développer les outils de communication

- . Développer le Dossier patient informatisé (DPI) au sein des établissements du GHT, afin de faciliter la communication et la prise en charge des patients du territoire
- . Harmoniser le paramétrage des transmissions du personnel soignant dans le DPI du GHT entre les établissements
  - . Étudier la possibilité de mettre en place une interopérabilité entre le DPI et Viatrajectoire une fois le déploiement dans le GHT réalisé, afin d'éviter les doubles saisies d'informations pour les professionnels de santé
  - . Développer un portail patient GHT en complément du DMP
- . Développer l'interfaçage des outils de communication ville-hôpital avec les outils du Samu Centre 15 / SAS 47
  - . Faire évoluer les outils de gestion des Situations sanitaires exceptionnelles (SSE) du Samu Centre 15 en cohérence avec la Région Nouvelle-Aquitaine
  - . Développer les outils de communication

### > Renforcer l'usage de la télémedecine

- . Développer l'usage de la télémedecine pour les suivis de patients connus des professionnels (par exemple, les suivis de maladies chroniques, les suivis post-AVC, etc.)
- . Renforcer l'usage de la téléexpertise entre les établissements hospitaliers, la medecine de ville et les structures medico-sociales

### > Développer l'usage de l'Intelligence artificielle (IA)

- . Identifier les processus et cas d'usage clés au sein du GHT pour le développement de l'IA

### > Renforcer la délégation de tâches

- . Développer les protocoles de coopération et la délégation de tâches au personnel soignant pour fluidifier les parcours patients et réduire les délais de prise en charge
  - . Poursuivre la délégation de tâches aux sages-femmes du territoire

### > Intégrer les IPA au sein des établissements et développer leur rôle

- . Promouvoir l'implantation des IPA dans les établissements du GHT
- . Proposer des formations d'IPA aux infirmières, notamment dans le cadre d'appels à projet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- . Développer les échanges entre les IPA du GHT au travers de rencontres ou journées d'échanges

### > Favoriser la collaboration sur des pratiques innovantes permettant l'amélioration de la prise en charge des patients

- . Définir les protocoles de collaboration et les modalités techniques d'organisation pour déployer des innovations : sismothérapie, par exemple

## DÉVELOPPER CERTAINES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE SOINS AU SEIN DU GHT AVEC LA MISE EN PLACE D'ORGANISATIONS TERRITORIALES 1/2

### > Renforcer l'offre de soins en gériatrie pour améliorer la prise en charge des patients âgés

- . Poursuivre la coordination entre établissements du GHT autour de la filière gériatrie et envisager la mise en place d'un coordonnateur de filière gériatrique au sein du Centre 15
- . Améliorer la fluidification du parcours en proposant des hospitalisations programmées ou des hospitalisations via les unités de gériatrie aiguës (UGA) pour éviter le passage aux urgences des sujets âgés
- . Développer l'orientation des patients âgés vers les filières de spécialités adaptées, sans se limiter à la gériatrie
- . Développer la spécialité onco-gériatrique sur le territoire, afin d'améliorer la prise en charge des patients âgés atteints d'un cancer
- . Créer une Unité cognito-comportementale (UCC) sur le territoire de GHT, puis formaliser des parcours de soins pour les personnes âgées souffrant de troubles psych-comportementaux, et labelliser une unité d'hébergement renforcé (UHR) sur le territoire villeneuvois, en fonction de l'évolution de la carte sanitaire

### > Améliorer les parcours de soins au sein de la filière neurologie

- . Structurer la filière neurologie au sein du GHT et pérenniser le rôle de l'Unité neuro-vasculaire (UNV) au sein du territoire

### > Renforcer la structuration de la filière chirurgie

- . Structurer les activités de chirurgie carcinologique / gastroentérologique / urologique au sein du territoire
- . Construire une stratégie de prise en charge en chirurgie pédiatrique à l'échelle du territoire
- . Porter une nouvelle demande sur l'organisation avec le CHU et le GHT sur la mise en place d'un réseau des polytraumatisés au sein de la région Nouvelle-Aquitaine avec le CHU de référence de Bordeaux

### > Améliorer la fluidification des parcours au sein du GHT

- . Organiser et formaliser les filières d'urgence inter-établissements, en lien avec les services de spécialités concernés, et prenant en compte les modes dégradés
- . Améliorer les parcours de soins critiques entre les différents établissements du GHT afin d'assurer une réponse rapide et coordonnée aux urgences médicales, en facilitant le transfert des patients

## DÉVELOPPER CERTAINES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE SOINS AU SEIN DU GHT AVEC LA MISE EN PLACE D'ORGANISATIONS TERRITORIALES 2/2

### > Développer la territorialisation des activités du GHT

- . Harmoniser les modes de prise en charge entre les établissements du GHT (ex : outils, procédures, etc.) pour garantir une qualité de soins homogène et équitable sur l'ensemble du territoire
- . Organiser des rencontres d'échange sur les pratiques de soins par filière du GHT, à l'image de l'expérimentation réalisée dans la filière gériatrie
- . Organiser des rencontres et des échanges par métiers, équipes ou filières entre les établissements du GHT, afin de renforcer les liens entre les professionnels et partager des bonnes pratiques de prise en charge
  - . Promouvoir et consolider l'activité de prélèvements multi-organes et tissus au sein du GHT
  - . Définir une organisation concertée entre les établissements du GHT pour la PUI pour développer la pharmacie clinique et acquérir des outils d'automatisation afin d'améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité de la dispensation médicamenteuse
- . Définir une organisation concertée entre les établissements du GHT pour la biologie afin de consolider l'offre de biologie publique et récupérer des prestations externalisées par les membres du GHT
  - . Définir une organisation concertée entre les établissements du GHT pour la radiologie afin de pérenniser l'offre de radiologie publique du territoire Lot-et-Garonnais

### > Renforcer les filières de soins en intersection entre la psychiatrie et le MCO pour améliorer les parcours dont notamment, urgences, personnes âgées et sevrage addictologique

- . Consolider les équipes psychiatriques intervenant dans les services d'urgence et dans la psychiatrie de liaison
  - . Apporter une solution pérenne pour l'aide à la régulation médicale des situations de souffrance psychique au sein du Centre 15 / SAS 47
    - . Réfléchir à la mise en place d'une collaboration entre services de médecine et d'addictologie afin de permettre une cohérence des parcours sur l'ensemble du territoire
    - . Conforter les modalités de la prise en charge en périnatalité
    - . Favoriser la collaboration des équipes mobiles
- . Consolider la réponse psychiatrique dans les Unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)

### > Développer et promouvoir la recherche clinique au sein du GHT

- . Renforcer les capacités de recherche clinique au sein du GHT en l'intégrant dans le parcours de soins, afin d'améliorer les pratiques médicales et soignantes, attirer des talents, et contribuer au rayonnement scientifique du GHT

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA FIDÉLISATION DES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DU GHT

### > Développer les temps partagés au sein du GHT sur la base du volontariat

- . Accompagner les initiatives de mutualisation du personnel médical et paramédical dans les établissements du GHT sur la base du volontariat
- . Communiquer sur la prime multisite auprès du personnel médical
- . Développer les temps partagés entre les établissements du GHT et en libéral

### > Renforcer l'offre de formation du GHT et proposer des temps de partage d'expérience

- . Développer les formations communes pour les professionnels de santé du GHT afin de favoriser des rencontres et partages d'expérience
- . Réaliser une journée annuelle GHT sur un thème partagé rassemblant les acteurs de santé du territoire (ville et hôpital)

### > Mettre en place une gestion prévisionnelle des métiers et compétences (GPMC) territoriale

- . Mettre en place une gestion prévisionnelle des métiers et compétences (GPMC) à l'échelle du territoire

### > Améliorer l'attractivité du territoire pour favoriser les recrutements de professionnels de santé

- . Participer à l'attractivité du territoire en développant les relations avec l'ARS, les collectivités territoriales et les URPS autour de la valorisation du territoire pour l'accueil de nouveaux professionnels de santé en ville et à l'hôpital
- . Mettre en place une réflexion territoriale sur les recrutements des professionnels médicaux et soignants

### > Renforcer la communication et la visibilité du GHT

- . Développer la marque employeur du GHT
- . Communiquer sur la recherche clinique médicale et paramédicale dans le GHT
- . Renforcer la communication du GHT, via les réseaux sociaux notamment, pour promouvoir ses activités et recruter des professionnels de santé

## NOTES



GROUPEMENT  
HOSPITALIER de  
TERRITOIRE

LOT - ET - GARONNE





**CENTRE HOSPITALIER**  
**AGEN - NERAC**

**Centre Hospitalier Agen-Nérac**  
21 route de Villeneuve  
47923 AGEN Cedex 9  
05 53 69 70 71 / [contact@ch-agen-nerac.fr](mailto:contact@ch-agen-nerac.fr)  
[www.ch-agen-nerac.fr](http://www.ch-agen-nerac.fr)



**Pôle de santé Vallée du Lot**  
CS 50319  
47305 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex  
05 53 72 23 23 / [contact@poledesanteduvilleneuveois.fr](mailto:contact@poledesanteduvilleneuveois.fr)  
[www.poledesanteduvilleneuveois.fr](http://www.poledesanteduvilleneuveois.fr)



**Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins**  
76 rue du docteur COURRET  
BP 311 - 47200 MARMANDE  
05 53 20 30 40 / [contact@chicmt.fr](mailto:contact@chicmt.fr)  
[www.chicmt.fr](http://www.chicmt.fr)



**Centre Hospitalier de Penne d'Agenais**  
Rue de la Myre Mory  
47140 Penne d'Agenais  
05 53 41 54 15  
[contact-penne@poledesanteduvilleneuveois.fr](mailto:contact-penne@poledesanteduvilleneuveois.fr)  
[www.hopital-de-penne.com](http://www.hopital-de-penne.com)



**Centre Hospitalier Départemental La Candélie**  
Route de la Candélie  
47480 Pont-du-Casse  
05 53 77 67 00 / [accueil@ch-candelie.fr](mailto:accueil@ch-candelie.fr)  
[www.chd47.com](http://www.chd47.com)



**Centre Hospitalier de Fumel**  
11 avenue Léon BLUM  
47500 FUMEL  
05 53 40 54 00  
[www.ch-fumel.fr](http://www.ch-fumel.fr)



**Centre Hospitalier de Casteljalous**  
14 rue des abeilles  
47700 CASTELJALOUX  
05 53 20 34 50

